



Bulletin Officiel

N°7103 Jeudi 02 mai 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRE

AL HIFADH SICAV	3
POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	4
TUNISO-EMIRATIE SICAV	5
TUNISO-EMIRATIE SICAV AGE	6

PAIEMENT DE DIVIDENDES

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES -UIB-	7
BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA-	8
AMEN BANK	9
SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR-	10
SMART TUNISIE	11
HANNIBAL LEASE	12
FCP SMART TRACKER FUND	13

COMMUNIQUEES DE PRESSE

LA SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SO.T.E.TEL-	14
SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS	15

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - SFBT -	16
---	----

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

ENDA TAMWEEL 2024-1

17

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

23

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU 30/04/2024*)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO-AGE

- SMART TUNISIE AGO

- SMART TUNISIE AGE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31DECEMBRE 2023

- AL HIFADH SICAV

- FCP SECURITE

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

AL HIFADH SICAV
SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Agrément du CMF n°24-2007 du 5 décembre 2007
Siège social: Résidence Ines –Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord- 1080 Tunis Mahrajène

Messieurs les actionnaires de AL HIFADH SICAV sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Lundi 27 Mai 2024 à 10 h** au siège social de la TSI, situé à Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- Tunis- à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation du rapport d'activité et des états financiers arrêtés au 31/12/2023 ;
2. Quitus aux administrateurs ;
3. Affectation du résultat de l'exercice et fixation de la date de mise en paiement des dividendes ;
4. Nomination d'un administrateur ;
5. Fixation du montant des jetons de présence ;
6. Pouvoir.

2024 – AS – 0518

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°19-2008 du 26 août 2008
Siège social : Rue Hédi Nouira- 1030 Tunis

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT porte à la connaissance de ses actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra **le mardi 07 mai 2024 à 09H**, au siège social de la société sise à rue Hédi Nouira 1030 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31.12. 2023;
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023 ;
3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de ce même exercice ;
4. Approbation des conventions réglementées ;
5. Affectation des résultats de l'exercice 2023;
6. Fixation des jetons de présence ;
7. Quitus aux administrateurs ;
8. Pouvoir pour formalité.

NB : Les documents relatifs à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TUNISO-EMIRATIE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n° 45 -2006 du 8 novembre 2006
Siège social : 5 Boulevard Beji Caid Eseebsi – lot AFH – DC 8
Centre Urbain Nord – 1082 Tunis

Les actionnaires de TUNISO-EMIRATIE SICAV sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu **le mardi 07 Mai 2024 à 10h** au siège de la société sis au Boulevard Beji Caid Eseebsi – lot AFH – DC 8 - Centre Urbain Nord – 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2023 ;
- 2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023 ;
- 3- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2023;
- 4- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023;
- 5- Fixation des jetons de présence.

Les documents relatifs à ladite Assemblée sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2024 – AS – 0520

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

TUNISO-EMIRATIE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n° 45 -2006 du 8 novembre 2006
Siège social : 5 Boulevard Beji Caid Eseebsi – lot AFH – DC 8
Centre Urbain Nord – 1082 Tunis

Les actionnaires de TUNISO-EMIRATIE SICAV sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu **le mardi 07 Mai 2024 à 11h** au siège de la société sis au Boulevard Beji Caid Eseebsi – lot AFH – DC 8 - Centre Urbain Nord – 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Modification du type de SICAV de la TUNISO-EMIRATIE SICAV d'un OPCVM de distribution en un OPCVM de capitalisation ;
- 2- Mise à jour des statuts ;
- 3- Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

Les documents relatifs à ladite Assemblée sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2024 – AS – 0521

AVIS DES SOCIETES(*)

PAIEMENT DE DIVIDENDES

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES -UIB-
Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'Union Internationale de Banques a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 26 avril 2024, a fixé le montant des dividendes à **0,850 dinar par action**.

La date de détachement est fixée pour **le 3 Juin 2024**.

Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via TUNISIE CLEARING pour les titres qui y sont déposés.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2024 – AS – 0522

AVIS DES SOCIETES(*)

PAIEMENT DE DIVIDENDES

BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA-
Siège social : Avenue Mohamed V 1002 Tunis

La Banque Nationale Agricole informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 30 Avril 2024, a décidé la distribution d'un dividende **de 0,900 DT** par action au titre de l'exercice 2023.

La date de détachement est fixée pour le **Mardi 2 Juillet 2024**.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2024 - AS - 0523

AVIS DES SOCIETES(*)

PAIEMENT DE DIVIDENDES

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

AMEN BANK a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 25 Avril 2024 a décidé de distribuer un dividende, relatif à l'exercice **2023**, d'un montant de :

- Des bénéfices de l'année 2023 : **2,740** dinars
- Des bénéfices antérieurs à l'année 2014 : **0,480** dinar

Soit un total de **3,220 dinars**.

La mise en paiement sera effectuée à partir du **mardi 14 Mai 2024**.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2024 – AS – 0524

AVIS DES SOCIETES(*)

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR-
Siège social : 09 rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » informe ses honorables actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 avril 2024, a décidé de distribuer, au titre de l'exercice 2023, un montant de dividende de **6,427 dinars** par action divisé comme suit :

- **0,249 dinars** par prélèvement sur les résultats reportés de 2013 et antérieurs, ce montant est exonéré de la retenue à la source.
- **6,178 dinars** par prélèvement sur les résultats reportés de 2014 et postérieurs, ce montant est soumis à la retenue à la source.

La date de mise en paiement de ces dividendes se fera à partir du **22 mai 2024**.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2024 – AS – 0525

AVIS DES SOCIETES(*)

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SMART TUNISIE

Siège Social : 9 - 9 Bis Impasse n°3, Rue 8612, ZI CHARGUIA 1, 2035 Tunis

SMART TUNISIE informe ses honorables actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 26 avril 2024, a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2023 à **1,050 dinar** par action, prélevés sur la prime d'émission (non soumis à la retenue à la source), soit un montant global de 9 111 098,850 dinars.

La date de détachement est fixée pour **le 12 juin 2024**

() Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2024 - AS - 0526

AVIS DES SOCIETES(*)

PAIEMENT DE DIVIDENDES

Hannibal Lease

Siège social : Imm. Hannibal Lease, Rue du Lac Léman Les Berges Du Lac – Tunis

La société Hannibal Lease a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le mardi 30 avril 2024, a décidé de distribuer, au titre de l'exercice 2023, un montant de dividende de **0,400 dinars** par action sans franchise de retenue à la source.

Ces dividendes seront servis à partir du **28/05/2024**.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2024 – AS – 0527

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP SMART TRACKER FUND

Fonds Commun de Placement de catégorie Actions
Agrément du CMF n°93-2021 du 22 Décembre 2021
Adresse : 5, Rue Mustapha Sfar, 1002, Tunis Belvédère

SMART ASSET MANAGEMENT, gestionnaire de FCP SMART TRACKER FUND, informe les porteurs de parts dudit fonds qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2023 et à compter du **vendredi 10 mai 2024**, un dividende de **32,661 dinars** par part.

Ce dividende est payable aux guichets du siège de SMART ASSET MANAGEMENT. Le conseil d'administration réserve la faculté aux porteurs de parts de réinvestir leurs dividendes en s'attribuant des parts FCP SMART TRACKER FUND et ce au plus tard le 09 mai 2024.

2024 - AS - 0528

AVIS DES SOCIETES(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

**La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications -SO.T.E.TEL-
Siège Social : Sise rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis**

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » porte à la connaissance du public et de ses actionnaires que le Conseil d'Administration de la société réuni en date du 29 avril 2024 a arrêté les états financiers relatifs à l'exercice 2023. Lesdits états financiers font apparaître des capitaux propres de 31.233.616 DT y compris un résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 3.878.594 DT et un total du bilan de 94.551.491 DT.

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende de 0,500 dinars par action.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité*

AVIS DES SOCIETES(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Atelier du Meuble intérieurs

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

Le Conseil d'Administration de la Société Atelier du Meuble intérieurs s'est réuni le jeudi 02 Mai 2024, il a passé en revue l'activité de la société mère et de ces filiales relatives à l'exercice 2023 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés au 31 décembre 2023.

Les états financiers individuels font apparaître un total Bilan de 27 864 126 DT et un résultat net de 4 389 754 DT en augmentation de 47% par rapport à 2022. Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 25 Juin 2024.

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 0,460 Dinar par action, soit 46 % du nominal.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2024 – AS – 0530

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie - SFBT -
Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi –Centre Urbain Nord- 1082 Tunis-

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie -SFBT- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 24 avril 2024, a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, d'augmenter le capital social d'un montant de **20.625.000 dinars** à prélever du compte résultats reportés, **par l'émission de 20.625.000 actions nouvelles gratuites**, de nominal 1 dinar chacune, pour le porter ainsi **de 247.500.000 dinars à 268.125.000 dinars**.

Cette augmentation donnera lieu à l'émission de **20.625.000 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 dinar chacune à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison **d'une (1) action nouvelle gratuite pour douze (12) actions anciennes**, avec entrée en jouissance au **1^{er} janvier 2023**. Le capital sera ainsi porté de 247.500.000 dinars à **268.125.000 dinars**.

JOUISSANCE DES ACTIONS NOUVELLES GRATUITES :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2023**.

Cotation en bourse :

Les droits d'attribution seront détachés et négociés en Bourse à partir du **28 mai 2024**.

Bénéficiant du paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2023, les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du 28 mai 2024, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **28 mai 2024**.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par TUNISIE CLEARING à partir du **28 mai 2024**.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2023, pour tout placement sollicité après le 30/04/2024.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire
«ENDA Tamweel 2024-1»**

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société ENDA Tamweel réunie le **23/06/2022** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires par appel public à l'épargne et/ou privé pour un montant global maximum de 300 millions de dinars dans un délai ne dépassant pas le 31/12/2024 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **24/01/2024** a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire par appel public à l'épargne « ENDA Tamweel 2024-1 » selon les conditions suivantes :

Montant : 40 millions de dinars, susceptible d'être porté à 50 millions de dinars

Taux d'intérêts :

- Taux fixe : une fourchette avec un minimum de 10% brut l'an et un maximum de 13% brut l'an ;
- Taux variable : TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+4,00% brut l'an au maximum.

Durée : de 5 à 10 ans

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d'intérêt de l'emprunt comme suit :

- Catégorie A : 10,80% et/ou TMM + 2,90% brut l'an sur 5 ans ;
- Catégorie B : 11,00% et/ou TMM + 3,15% brut l'an sur 7 ans dont 2 années de grâce.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

L'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » est d'un montant de 40 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 50 Millions de dinars, divisé en 400 000 obligations, susceptibles d'être portées à 500 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « ENDA Tamweel 2024-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **10/05/2024** et clôturées sans préavis au plus tard le **24/07/2024**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 DT) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24/07/2024**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 40 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24/07/2024**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **07/08/2024** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **10/05/2024** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission :

ENDA Tamweel a décidé d'émettre cet emprunt obligataire par appel public à l'épargne dans le cadre d'une stratégie visant la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « ENDA Tamweel 2024-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par ENDA Tamweel, mentionnant la catégorie choisie ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription d'émission et modalités de paiement:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **24/07/2024**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **24/07/2024**.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations « **ENDA Tamweel 2024-1** » seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,80%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Taux variable : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,90%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 290 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **11,00%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Taux variable : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,15%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 315 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, la catégorie et le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sous les catégories A et B sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la 1^{ère} année pour la catégorie A et à la 3^{ème} année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **24/07/2029** pour la catégorie A et le **24/07/2031** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **24 juillet** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **24/07/2025**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **24/07/2025** et le premier remboursement en capital aura lieu le **24/07/2027**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,80%** l'an pour la catégorie A et de **11,00%** l'an pour la catégorie B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de mars 2024 à titre indicatif, qui est égale à 7,991% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,891% pour la catégorie A et de 11,141% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,90%** pour la catégorie A et de **3,15%** pour la catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire « **ENDA Tamweel 2024-1** » sont émises pour une durée de :

- **5 ans** pour la catégorie A ;
- **7 ans dont 2 années de grâce** pour la catégorie B.

Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de :

- **3 ans** pour la catégorie A ;
- **5 ans** pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration est de :

- **2,638 années** pour la catégorie A
- **4,037 années** pour la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **11/10/2023**, Fitch Ratings a relevé la note nationale à long terme attribuée à ENDA Tamweel de **BBB-** (tun) à **BBB (tun)** avec perspective stable. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-affirms-national-ratings-of-eight-tunisian-nbfis-upgrades-enda-to-bbb-tun-11-10-2023>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **11/04/2024** une notation **provisoire** à long terme **BBB (tun) (EXP)** à l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » objet de la présente note d'opération.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à tout investisseur intéressé aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « ENDA Tamweel 2024-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE CLEARING**. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres :

Il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont cotés ni sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ni sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, ENDA Tamweel s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse TUNISIE VALEURS de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « ENDA Tamweel 2024-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

ENDA Tamweel s'engage, dès la clôture de l'emprunt « ENDA Tamweel 2024-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

La souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à des taux fixes.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **24/04/2024** sous le n°**24-1129**, du document de référence « ENDA Tamweel 2024 » enregistré auprès du CMF en date du **24/04/2024** sous le n°**24-003** ainsi que des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2023, pour tout placement sollicité après le 30/04/2024.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la société ENDA Tamweel, Rue de l'Assistance, Cité Khadra, 1003 Tunis, TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les états financiers relatifs à l'exercice 2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 30/04/2024.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	118,877	118,916
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	165,649	165,708
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	133,909	136,730	136,776
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	148,781	148,833
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	141,933	141,977
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	145,794	145,852
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	135,772	135,814
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	54,983	55,002
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	40,326	40,341
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	134,030	137,179	137,231
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	120,173	120,220
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	119,939	119,983
FCP OBLIGAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,210	21,217
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	146,312	146,372
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	141,676	141,713
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,541	13,544
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	203,828	203,899
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	13,198	13,347	13,349
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	115,250	115,287
21	ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21	116,840	119,662	119,709
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	16,648	16,555
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	105,265	105,309
24	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	100,080	100,110
FCP OBLIGAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
25	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,236	2,240
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
26	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	72,457	72,547
27	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	149,754	149,623
28	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	110,128	109,921
29	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	126,710	126,752
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
30	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	159,216	159,160
31	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	598,839	598,128
32	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	139,341	139,569
33	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	199,785	200,096
34	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	106,819	106,653
35	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	147,425	147,164
36	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	178,917	178,678
37	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	163,281	163,088
38	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	25,246	25,170
39	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	105,444	105,494
40	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,106	1,105
41	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,111	1,109
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
42	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 565,074	2 570,697
43	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	234,190	236,099
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,262	3,271
45	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	2,910	2,917
46	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	48,185	47,802
47	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,463	1,464
48	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,250	1,254
49	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,243	1,249
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	16,121	16,332
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNIS AIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	11,564	11,686
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	16,040	16,197
53	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 182,387	5 206,340
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	94,943	95,495	95,353
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,255	1,265

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	112,492	114,643	114,675	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,715	103,605	103,638	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,976	111,435	111,473	
59 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	106,522	108,752	108,790	
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,814	110,272	110,312	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	111,530	113,733	113,765	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	108,204	110,593	110,631	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	101,083	101,119	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	108,991	111,301	111,337	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	109,856	112,374	112,415	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	107,593	109,736	109,766	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	103,414	103,452	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	106,088	108,598	108,639	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	108,299	109,831	109,865	
70 SICAV L'EPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,957	108,118	108,155	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	102,982	104,415	104,436	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	106,487	106,517	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	101,592	101,627	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	115,302	116,738	116,755	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	107,664	110,135	110,173	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	111,628	113,976	114,015	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	102,915	102,951	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 037,902	1 038,272	
79 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 203,341	10 207,742	
80 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	100,080	100,109	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
81 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,235	113,702	113,869	
82 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	102,205	102,363	
SICAV MIXTES								
83 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	62,861	57,902	57,914	
84 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	111,593	115,559	115,478	
85 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,940	18,295	18,298	
86 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	326,209	325,843	
87 STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 292,589	2 294,277	
88 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,568	69,867	69,866	
89 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,146	56,061	56,077	
90 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	107,583	107,585	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
91 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,437	10,602	10,594	
92 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	16,704	17,257	17,232	
93 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	17,930	17,797	17,763	
94 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	15,723	15,674	15,643	
95 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,039	105,853	105,742	
96 FCP AL IMITEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	86,774	86,910	
97 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	94,735	93,301	93,457	
98 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	107,694	107,670	
99 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	100,033	100,500	100,402	
100 FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	11,001	11,259	11,253	
101 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	97,284	97,210	
102 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	74,522	74,295	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	93,082	93,325	
104 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	124,098	126,467	126,470	
105 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	155,653	155,545	
106 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	-	-	156,449	159,929	161,145	
107 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	196,794	200,779	202,150	
108 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	186,237	189,715	190,926	
109 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	181,047	187,117	188,432	
110 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	25,149	25,766	26,121	
111 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	10 628,471	10 707,714	
112 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	136,406	139,314	
113 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	97,599	99,341	99,840	
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	4 924,884	4 874,962	
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	10,525	10,625	
116 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	173,918	175,914	177,043	
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	11 011,991	11 128,966	
118 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 487,634	10 765,892	10 805,498	
119 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 340,280	10 365,328	
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	10 454,013	10 518,636	
121 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 359,100	10 385,356	
122 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	10,177	10,211	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	126,098	126,581	126,468	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	1 033,783	1 045,807	1 053,905	

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT EPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la société « SERVICOM », par l'insertion de la société « ENDA Tamweel » et par l'ouverture au public du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR PROGRESS FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
40. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
41. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
45. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
46. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
47. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
51. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
52. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
53. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
54. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
55. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
56. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
57. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
58. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
59. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
60. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
61. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
62. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
63. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
64. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
65. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

66. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
67. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
68. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
69. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
70. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
71. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
72. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
73. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
74. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
75. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
76. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
77. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
29. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
30.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
31. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
32.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
33. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
34.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
35. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
36. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
37. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
38. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
39. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
40.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
41.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
42.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
44. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
45. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
46. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
47. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
48.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
49. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
50.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
51. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
52. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
53.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
54. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
55. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
56. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
57.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
58. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
61.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170

62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
66.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
67.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
70.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
71.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
75. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
76. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
79.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
80. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
81.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
82.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
83.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
84.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
85.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
86.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
87.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
88.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
91.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
92.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
93.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
94.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
96.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
97. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
98.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200

99.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
100.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
101.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
104.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
105.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFUL, le Kram, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIERE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-

					1080 Tunis cedex
53	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
74	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
77	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
78	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
79	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

80	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
86	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
94	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
96	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
98	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
99	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
109	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

111	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Dinars	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Euros	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

SOCIÉTÉ SMART TUNISIE

Siège Social : 9 - 9 Bis Impasse n°3, Rue 8612, ZI CHARGUIA 1, 2035 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 Avril 2024, la Société SMART Tunisie publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration

I-LES RESOLUTIONS ADOPTEES :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion individuel et consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les dits rapports dans leurs intégralités et dans tous leurs détails sans aucune réserve, tels qu'ils ont été présentés par le Conseil d'Administration

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte des rapports (général et spécial) tels que présentés par les commissaires aux comptes, relatifs aux états financiers individuels et aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 et approuve sans aucune réserve :

- Les états financiers individuels de la Société SMART TUNISIE relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2023, faisant apparaître un total bilan de 199 604 596,400 dinars, un total des capitaux propres avant affectation de 100 573 558,144 dinars et un résultat bénéficiaire de l'exercice de 15 345 552,129 dinars.
- Les états financiers consolidés du Groupe SMART TUNISIE relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2023, faisant apparaître un total bilan de 224 305 882,791 dinars, un total des capitaux propres (part du groupe) de 99 613 283,323 dinars et un résultat net consolidé bénéficiaire (part du groupe) de 15 074 716,573 dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de la Société SMART TUNISIE relatif à l'exercice 2023, s'élevant à 15 345 552,129 dinars comme suit :

Résultat net de l'exercice	15 345 552,129
Résultats reportés	16 252 116,950
Total	31 597 669,079
Prime d'émission	14 626 158,026
Total distribuable avant prélèvement des réserves légales	46 223 827,105
Réserves légales	-723 103,000
Total distribuable après prélèvement des réserves légales	45 500 724,105
Dividendes à distribuer (à raison de 1,050 dinar par action) à prélever sur la prime d'émission	-9 111 098,850
Dotation pour fonds social à prélever sur les résultats reportés	-400 000,000
Report à nouveau	35 989 625,255
	<i>Dont Résultats reportés</i>
	30 474 566,079
	<i>Dont Prime d'émission</i>
	5 515 059,176

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer 1,050 dinar par action correspondant à la somme globale de 9 111 098,850 dinars à prélever sur la prime d'émission. L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que la prime d'émission s'élevant à 14 626 158,026 dinars est exonérée de l'impôt en cas de distribution, décide de prélever la totalité des dividendes de 9 111 098,850 dinars sur la prime d'émission. La prime d'émission après distribution s'élève à 5 515 059,176 dinars.

La date de mise en paiement des dividendes est proposée au 12 juin 2024

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve les conventions conclues dans le cadre des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration au titre de leur gestion de l'exercice 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 204 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité durant l'exercice 2024, une somme de 5 000 dinars nette de retenue à la source par administrateur et par réunion du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit et du Comité Stratégie et Risque à un montant de 65 000 dinars nette de retenue à la source pour l'exercice 2024. Le Conseil d'Administration décidera de la répartition entre ses membres

Le montant de cette rémunération est porté aux charges d'exploitation de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à terme des mandats des Administrateurs Monsieur Hédi ESSAFI, Monsieur Hichem MOKRANI et Monsieur Mohamed Ali GHARSALLAH ; et décide de renouveler leurs mandats pour une période de trois exercices (2024, 2025 et 2026) expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2026.

Les administrateurs susmentionnés, acceptent leurs nominations et déclarent ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction, ou déchéance prévue par la loi et déclarent accepter la fonction d'administrateur et donnent information des fonctions occupées par eux dans d'autres sociétés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt, de publications et publicités requises par la loi et les statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés

II-BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE :

SMART TUNISIE
Bilan après affectation du résultat de l'exercice 2023
(Montants exprimés en dinars)

	31.12.2023	31.12.2022
ACTIFS		
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations incorporelles	573 178	399 912
Moins : Amortissements	(270 957)	(236 102)
	<u>302 221</u>	<u>163 809</u>
Immobilisations corporelles	42 607 544	31 064 624
Moins : Amortissements	(8 900 546)	(7 656 283)
	<u>33 706 998</u>	<u>23 408 341</u>
Immobilisations financières	<u>27 820 881</u>	<u>27 559 641</u>
Autres actifs non courants	871 903	1 277 859
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	<u>62 702 004</u>	<u>52 409 650</u>
ACTIFS COURANTS		
Stocks	56 043 537	73 653 600
Moins : Provisions	(214 087)	(261 776)
	<u>55 829 450</u>	<u>73 391 823</u>
Clients et comptes rattachés	76 112 605	58 408 413
Moins : Provisions	(6 034 153)	(5 892 947)
	<u>70 078 452</u>	<u>52 515 466</u>
Autres actifs courants	10 184 235	7 918 491
Liquidités et équivalents de liquidités	810 455	1 001 434
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	<u>136 902 592</u>	<u>134 827 215</u>
TOTAL DES ACTIFS	<u>199 604 596</u>	<u>187 236 865</u>

SMART TUNISIE
Bilan après affectation du résultat de l'exercice 2023
(Montants exprimés en dinars)

	31.12.2023	31.12.2022
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
CAPITAUX PROPRES		
Capital	43 386 185	36 155 155
Réserves et primes liées au capital	17 601 708	18 770 383
Résultats reportés	30 474 566	30 714 177
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	91 462 459	85 639 715
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts	8 575 943	4 896 121
Provisions	1 684 125	1 807 038
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	10 260 069	6 703 160
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	23 223 362	22 430 050
Autres passifs courants	19 168 912	23 981 432
Concours bancaires et autres passifs financiers	55 489 794	48 482 509
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	97 882 069	94 893 991
TOTAL DES PASSIFS	108 142 137	101 597 151
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	199 604 596	187 236 865

III-ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES :

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves affectées à l'augmentation de capital	Fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Solde au 31-12-2023 avant affectation	43 386 185	3 615 516	14 626 158	7 231 030	117 001	16 252 117	15 345 552	100 573 558
Affectation du Résultat 2023		723 103			400 000	14 222 449	(15 345 552)	(0)
Distribution de dividendes			(9 111 099)					(9 111 099)
Solde au 31-12-2023 après affectation	43 386 185	4 338 619	5 515 059	7 231 030	517 001	30 474 566	0	91 462 459

VI-LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membre	Qualité	Mandat	Fonction Professionnelle	Mandat(s) dans d'autre(s) conseil d'administration
M. Abdelwaheb ESSAFI	Président du conseil	2023-2025	PDG ACT et Azurcolors DGA Smart Tunisie, Prologic Tunisie, Simop Tunisie	Prologic Tunisie, ACT, Simop Tunisie et Azurcolors
M. Mahmoud BOUDEN	Administrateur	2023-2025	DG Smart Tunisie PDG Simop Tunisie DGA Prologic Tunisie, ACT et Azurcolors	Prologic Tunisie, ACT, Simop Tunisie et Azurcolors
M. Mohamed Taoufik BEN KHEMIS	Administrateur	2023-2025	PDG Prologic Tunisie DGA Smart Tunisie, ACT, Simop Tunisie et Azurcolors	Prologic Tunisie, ACT, Simop Tunisie et Azurcolors
M. Hichem MOKRANI	Administrateur	2024-2026	DGA Smart Tunisie et Azurcolors	-
M. Hedi ESSAFI	Administrateur	2024-2026	DGA Smart Tunisie, Prologic Tunisie, ACT, Simop Tunisie et Azurcolors	Azurcolors
M. Mohamed Ali GHARSALLAH	Administrateur	2024-2026	Directeur Commercial Smart Tunisie	-
M. Slaheddine LADJIMI	Administrateur indépendant	2022-2024	-	Président du conseil : Comar, Assurance Hayet, Amen Santé, ODDO, ENDA. Administrateur Indépendant Délice Holding Membre du conseil de surveillance Amen Bank
M. Faouzi BEN ABDERRAHMEN	Administrateur indépendant	2022-2024	Retraité	-
M. Mohamed Karim SIALA	Administrateur représentant les actionnaires minoritaires	2023-2024	Directeur Financier Sumitomo Corp Tunisia Branch	Administrateur représentant les actionnaires minoritaires Sotipapier

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGE

SMART TUNISIE

Siège Social : 9 - 9 Bis Impasse n°3, Rue 8612, ZI CHARGUIA 1, 2035 Tunis

La société SMART Tunisie publie ci-dessous les résolutions adoptées par son assemblée générale extraordinaire qui s'est tenu le 26 Avril 2024.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 3 « objet social » des statuts comme suit :

« La société a principalement pour objet, directement ou indirectement, en Tunisie ou à l'étranger :

- La commercialisation au stade du gros des articles et matériels informatiques, technologiques, électriques, électroniques et électroménagers ainsi que tous les produits s'y rattachant ;
- La commercialisation au stade du gros des articles et matériels de traitement de l'information et de la bureautique, de logiciels, des articles et équipements d'impression, des meubles informatiques, des articles et matériels d'alarme, de vidéosurveillance et d'audiovisuel, de communications, de télécommunications, de téléphonie mobile, de motocycles et cycles équipés d'un moteur thermique et/ou électrique ainsi que tous les produits s'y rattachant.
- Le service après-vente se rattachant à l'objet et aux articles et équipements ci-dessus notamment la réalisation d'installations et de maintenance de matériel ; l'assistance technique, ingénierie informatique et études de projets et le développement et maintenance de logiciels.
- L'achat et la vente, l'importation et l'exportation des produits susmentionnées

Et d'une manière générale toutes opérations commerciales, de service, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 4 « siège social » des statuts comme suit :

« Le siège social est fixé au : 9 - 9 BIS, Impasse N°3, Rue 8612, Z.I CHARGUIA 1 - 2035 Tunis - Tunisie.

Il pourra être transféré en tout autre lieu en vertu d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

La Société pourra, en outre avoir des sièges d'exploitation, établissements, bureaux, agences ou succursales partout où le Conseil d'Administration le jugera utile, tant en Tunisie qu'à l'étranger »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

Etats financiers annuels de SICAV

AL HIFADH SICAV

AL HIFADH SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **27 mai 2024**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes M. Adhène ZGHIDI.

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2023 (Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-déc.-23	31-déc.-22
Portefeuille-titres	3.1	7 022 970,801	6 443 498,901
Obligations de sociétés		2 484 215,061	2 337 282,243
Emprunts d'Etat		4 003 178,390	4 106 216,658
Titres des Organismes de Placement Collectif		535 577,350	-
Placements monétaires et disponibilités	3.3	4 009 918,870	4 285 214,290
Placements monétaires		2 380 687,006	2 470 563,029
Disponibilités		1 629 231,864	1 814 651,261
Créances d'exploitation	3.5	1 348 999,848	675 044,394
Total Actif		12 381 889,519	11 403 757,585
Passif			
Dettes sur opérations de pensions livrées		-	-
Opérateurs Créiteurs	3.6	22 508,089	23 063,984
Autres créiteurs divers	3.7	20 711,140	21 228,949
Total Passif		43 219,229	44 292,933
Actif net		12 338 670,290	11 359 464,652
Capital	3.8	11 821 929,953	10 817 274,605
Sommes distribuables	3.11	516 740,337	542 190,047
Sommes distribuables des exercices antérieurs		- 46,930	64,043
Sommes distribuables de la période		516 787,267	542 126,004
Actif net		12 338 670,290	11 359 464,652
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		12 381 889,519	11 403 757,585

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2023	Période du 1er Janvier au 31 décembre 2022
Revenus du portefeuille titres	3.2	439 228,348	479 768,575
Dividendes		0,000	0,000
Revenus des obligations		169 225,462	247 118,939
Revenus des emprunts d'Etat		270 002,886	232 649,636
Revenus des placements monétaires	3.4	338 166,432	345 943,309
Revenus des billets de trésorerie		116 364,965	255 021,674
Revenus des certificats de dépôt		0,000	2 912,439
Revenus des comptes à vue		127 331,810	63 222,279
Revenus des prises en pensions		94 469,657	24 786,917
Total des revenus des placements		777 394,780	825 711,884
Intérêts des mises en pension	3.12	0,000	0,000
Charges de gestion des placements	3.9	(86 376,829)	(90 455,142)
Revenus nets des placements		691 017,951	735 256,742
Autres charges	3.10	(175 788,640)	(115 965,466)
Résultat d'exploitation		515 229,311	619 291,276
Régularisation du résultat d'exploitation		1 557,956	(77 165,272)
Sommes distribuables de la période		516 787,267	542 126,004
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 557,956)	77 165,272
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		18 147,922	250 521,460
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		5 488,089	(235 456,029)
Frais de négociation de titres		(2,259)	(1,010)
Résultat de la période		538 863,063	634 355,697

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2023	Période du 1er Janvier au 31 décembre 2022
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	538 863,063	634 355,697
Résultat d'exploitation	515 229,311	619 291,276
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	18 147,922	250 521,460
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	5 488,089	(235 456,029)
Frais de négociation de titres	(2,259)	(1,010)
Distributions de dividendes	(542 229,371)	(618 799,974)
Transaction sur capital	982 571,946	(2 706 379,898)
Souscription	50 578 450,498	54 351 701,242
Capital	50 223 100,000	53 897 800,000
Régularisation des sommes non distribuables	(774 625,411)	(815 707,354)
Régularisation des sommes distribuables	1 129 975,909	1 269 608,596
Rachat	49 595 878,552	57 058 081,140
Capital	49 223 100,000	56 566 700,000
Régularisation des sommes non distribuables	(755 647,007)	(855 385,969)
Régularisation des sommes distribuables	1 128 425,559	1 346 767,109
Variation de l'actif net	979 205,638	(2 690 824,175)
Actif net		
En début de période	11 359 464,652	14 050 288,827
En fin de période	12 338 670,290	11 359 464,652
Nombre d'actions		
En début de période	109 786	136 475
En fin de période	119 786	109 786
Valeur liquidative	103,005	103,469
Taux de rendement de la période	4,325%	4,907%

Notes aux états financiers Annuels
Arrêtés au 31 Décembre 2023

1. Présentation de la société :

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable de distribution de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. Référentiel et principes comptables appliqués :

Les états financiers intermédiaires d'AL HIFADH-SICAV arrêtés au 31 Décembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31/12/2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2.2.2. Évaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 Décembre 2023 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société « AL HIFADH SICAV » détient deux lignes de BTA valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souverains :

- BTA 7.2% MAI 2027
- BTA 7.2% FEVRIER 2027

2.2.3 Évaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle

portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.2.4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.2.5 Opérations de pensions livrées :

- **Titres mis en Pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus en Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3. Les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31 Décembre 2023	% actif
	-				
	<u>Titres OPCVM</u>	3 850	520 922,539	535 577,350	4,325%
TNHPCWCMIN03	FCP WAFA CAPITALISATION	3 850	520 922,539	535 577,350	4,325%
	<u>Obligations de sociétés admises à la cote</u>		2 405 035,300	2 484 215,061	20,063%
TN0001300607	BTE 2010-B	6 000	210 000,000	212 817,600	1,719%
TN0001300680	BTE 2019-1	1 000	80 000,000	87 178,400	0,704%
TN0001900844	BH 2009-B	4 000	61 200,000	63 788,800	0,515%
TN0003400678	AMEN BANK SUB 2020-03	5 000	500 000,000	533 172,000	4,306%
TN0003900248	UIB 2009/1 (20 ANS)	2 801	83 835,300	85 724,261	0,692%
TN0004700803	ATL 2019-1	6 000	120 000,000	120 792,000	0,976%
TN0PID0RGAE6	BH SUB 2021-2 C	8 500	850 000,000	862 342,000	6,965%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CAT A	2 000	200 000,000	214 315,200	1,731%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2	3 000	300 000,000	304 084,800	2,456%
	<u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u>		3 833 542,500	4 003 178,390	32,331%
	Obligations de l'Etat		2 200 547,500	2 272 891,136	18,357%
TN0008000515	EMPRUNT ETAT 2014	46	547,500	588,336	0,005%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CAT B	2 000	200 000,000	207 001,600	1,672%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL 2021 CAT B T2	5 000	500 000,000	512 120,000	4,136%
TN3QL5M1QLW6	EMPRUNT NATIONAL 2021 CC T3	500	500 000,000	504 377,200	4,074%
TNHG2VXQ3BG0	EMPRUNT NATIONAL 2022 T1 CB	5 000	500 000,000	527 820,000	4,263%
TNI9EO2MTU05	EMPRUNT NATIONAL 2022 T2 CC	5 000	500 000,000	520 984,000	4,208%
	<u>Bons du trésor assimilables</u>		1 632 995,000	1 730 287,254	13,974%
TN0008000721	BTA 7.2% FEVRIER 2027	590	542 775,000	581 371,632	4,695%
TN0008000747	BTA 7.2% MAI 2027	1 190	1 090 220,000	1 148 915,622	9,279%
	TOTAL		6 759 500,339	7 022 970,801	56,720%

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2023 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Emprunts sociétés	500 000
Emprunts d'Etat	98 000
Titres OPCVM	1 236 563
TOTAL	1 834 563

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2023 se détaillent ainsi :

Sorties (Cessions et/ou remboursements)	Coût d'acquisition	Montant cessions & remboursements	Plus ou moins-values
Emprunts sociétés	463 773	464 805	1 032
Emprunts d'Etat	98 548	99 575	1 028
Titres OPCVM	715 641	719 069	3 428
TOTAL	1 277 961	1 283 449	4 488

3.2 Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 439 228,348 DT pour la période du 01/01 au 31/12/2023 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2023	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2022
Revenus des obligations et valeurs assimilées	439 228,348	479 768,575
<u>Revenus des obligations de sociétés</u>	169 225,462	247 118,939
- intérêts	169 225,462	247 118,939
- primes de remboursement	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	270 002,886	232 649,636
- intérêts	270 002,886	232 649,636
- primes de remboursement	0,000	0,000
TOTAL	439 228,348	479 768,575

3.3. Les placements monétaires et disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à 4 009 918,870 TND se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif
	Placements monétaires		2 355 768,352	2 380 687,006	19,227%
	Emetteur CME				
	Billets de trésorerie	1	244 070,081	244 358,213	1,974%
TNQOJM9QY778	CME 100J 27/12/2023	1	244 070,081	244 358,213	1,974%
	Emetteur STIP				
	Billets de trésorerie	1	1 011 698,271	1 035 230,015	8,361%
TN3ZIB909OW9	STIP 130J 04/09/2023	1	530 996,678	548 325,839	4,428%
TNWHPEYOZB63	STIP 140J 03/10/2023		192 582,781	197 269,624	1,593%
TNIQY75ZI1D0	STIP 150J 12/12/2023		288 118,812	289 634,552	2,339%

	Créances sur opérations de pensions livrées		1 100 000,000	1 101 098,778	8,893%
	Pension livrée ATB au 30/01/2024 à 8.99% pour 33 jours : 1 204 BTA 7.5% Décembre 2028		1 100 000,000	1 101 098,778	8,893%
	Disponibilités		1 629 231,864	1 629 231,864	13,158%
	Dépôts à vue		1 629 231,864	1 629 231,864	13,158%
	Sommes à l'encaissement		-	-	0,000%
	Sommes à régler		-	-	0,000%
	TOTAL		3 985 000,216	4 009 918,870	32,385%

3.4. Les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 à 338 166,432 TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2023	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2022
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	116 364,965	255 021,674
Intérêts des certificats de dépôt	0,000	2 912,439
Intérêts des comptes courants	127 331,810	63 222,279
Revenus des prises en pensions	94 469,657	24 786,917
TOTAL	338 166,432	345 943,309

3.5. Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 1 348 999,848 TND au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	907,129	414,257
Agios créditeurs à recevoir	31 200,000	18 000,000
Débiteurs Divers " BT LOUKIL & ELECTROSTAR "	1 550 000,000	750 000,000
Provision Pour dépréciation BT *	- 233 107,281	- 93 369,863
TOTAL	1 348 999,848	675 044,394

*AL HIFADH SICAV a opté pour une dépréciation progressive de 50% de :

- l'encours impayés/ Groupe Loukil qui s'élève au 31.12.2023 à 750 KDT (550 KDT BT GIF & 250 KDT AMS) et qui s'étalera sur cinq ans à partir du 01/11/2021 ;

-- l'encours impayés / ELECTROSTAR qui s'élève au 31.12.2023 à 800 KDT et qui s'étalera sur cinq ans à partir du 03/04/2023 ;

3.6. Les opérateurs Créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à 22 508 ,089 TND et représente le montant de la rémunération due au gestionnaire, dépositaire et aux distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Rémunération Distributeurs	8 038,605	8 237,137
Rémunération Gestionnaire	9 646,320	9 884,562
Rémunération Dépositaire	4 823,164	4 942,285
TOTAL	22 508,089	23 063,984

3.7. Autres Crédeurs Divers :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à 20 711,140 TND et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et les autres impôts et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Redevance CMF	1 040,369	1 045,936
Provision jeton de présence	10 405,732	12 000,210
Honoraires commissaire aux comptes	9 095,820	8 000,070
TCL	169,219	182,733
TOTAL	20 711,140	21 228,949

3.8. Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 01/01/2023</u>	
Montant (en nominal)	10 978 600,000
Nombre de titres	109 786
Nombre d'actionnaires	248
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	50 223 100,000
Nombre de titres émis	502 231
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	49 223 100,000
Nombre de titres rachetés	492 231
<u>Capital au 31/12/2023</u>	
Montant (en nominal)	11 978 600,000
Sommes non distribuables	-156 670,047
Montant du capital au 31/12/2023	11 821 929,953
Nombre de titres	119 786
Nombre d'actionnaires	245

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et des plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2023 :

Désignation	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres OPCVM	14 654,811	-14 967,121
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur obligations et valeurs assimilées	3 493,111	265 488,581
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession titres OPCVM	3 428,139	23 056,521
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession obligations et valeurs assimilées	2 059,950	-258 512,550
Frais négociation de titres	-2,259	-1,010
RESULTATS NON DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	23 633,752	15 064,421
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-161 325,395	-216 068,431
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	-774 625,411	-815 707,354
Régularisations sommes non distribuables rachats	755 647,007	855 385,969
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES	-156 670,047	-161 325,395

3.9. Les charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 à 86 376,829 TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er octobre au 31 décembre 2023	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2023	Période du 1er octobre au 31 décembre 2022	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2022
Rémunération Distributeurs (TSB et TSI)	8 038,603	30 848,866	8 237,136	32 305,410
Rémunération gestionnaire (TSI)	9 646,319	37 018,633	9 884,562	38 766,476
Rémunération dépositaire (TSB)	4 823,164	18 509,330	4 942,285	19 383,256
TOTAL	22 508,086	86 376,829	23 063,983	90 455,142

3.10. Les autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 à 175 788,640 TND et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2023	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2022
Rémunération commissaire aux comptes	11 355,263	9 195,584
Redevance CMF	12 339,266	12 921,879
Jetons de présence	10 405,522	12 000,105
Contribution conjoncturelle	400,000	200,000
Autres impôts	1 551,171	1 647,898
Dotations aux amortissement et provisions	139 737,418	80 000,000
TOTAL	175 788,640	115 965,466

3.11. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de la période augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2023 :

Désignation	Résultats distribuables	Régularisations Souscriptions	Régularisations Rachats	Sommes distribuables
Exercice n-1 et antérieurs	- 39,324	- 133,874	126,268	- 46,930
Exercice n	515 229,311	1 130 109,783	-1 128 551,827	516 787,267
Sommes Distribuables				516 740,337

4. Autres informations :

4.1- Engagement hors bilan

A la date du 31 Décembre 2023, AI HIFADH-SICAV n'a pas d'engagement hors bilan.

4.2- Données par actions :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Revenus des placements	6,490	7,521	4,221	6,231	7,530
Charges de gestion des placements	- 0,721	- 0,824	- 0,528	- 0,656	- 0,823
REVENUS NET DES PLACEMENTS	5,769	6,697	3,693	5,574	6,601
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	1,468	1,056	0,327	0,379	0,429
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4,301	5,641	3,366	5,195	6,172
Régularisation du résultat d'exploitation	0,013	- 0,703	1,168	0,562	-
SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE	4,314	4,938	4,534	5,757	5,451
Régularisation du résultat d'exploitation (Annulation)	- 0,013	- 0,703	- 1,168	- 0,562	- 0,720
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	0,152	2,282	- 0,073	- 0,181	- 0,018
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0,046	- 2,145	0,127	0,001	- 0,213
Frais de négociation	- 0,000	- 0,000	-	-	- 0,017
Plus ou moins-values sur titres et frais négociation	0,197	0,137	0,054	0,180	0,248
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	4,499	5,778	3,420	5,015	5,923
Droits d'Entrée et de sortie	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NON DISTRIBUTABLE DE L'EXERCICE	0,197	0,137	0,054	0,180	0,248
Régularisation du résultat non distribuable	- 0,037	- 0,023	- 0,042	- 0,028	- 0,032
SOMMES NON DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE	0,161	0,114	0,012	0,208	0,216
Distribution de dividendes	4,939	4,534	5,757	5,451	4,859
Valeur Liquidative	103,005	103,469	102,951	104,162	104,065

4.3- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	0,726%	0,712%	0,67%	0,680%	0,720%
Autres charges / Actif Net Moyen	1,478%	0,913%	0,41%	0,390%	0,380%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	4,332%	4,874%	4,25%	5,380%	5,410%
Actif Net Moyens	11 892 823,552	12 704 876,740	10 809 174,049	7 016 799,492	7 083 867,083

4.4- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Saoudienne d'Investissement " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSB (Ex STUSID BANK) assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La TSB perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers-Exercice clos le 31 Décembre 2023

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 29 Mai 2023 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers Annuels de la société « AL HIFADH SICAV » et la vérification de la composition de l'actif net pour la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2023. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 12 381 889,519 TND, un actif net de 12 338 670,290 TND et un bénéfice net annuel de 538 863,063TND.

A notre avis, à l'exception des incidences du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers Annuels ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « AL HIFADH SICAV » au 31 Décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

Les créances d'exploitation au 31 Décembre 2023 de la société « AL HIFADH SICAV » englobent un encours impayé de 1 550 000 DT relatif à des Billets de trésorerie échus et impayés détaillés par émetteur comme suit :

- **GROUPE LOUKIL : 750 000 DT**
- **ELECTROSTAR : 800 000 DT**

Les difficultés financières importantes du groupe LOUKIL et de la société ELECTORSTAR nous laissent à penser qu'il existe une incertitude significative sur la capacité de ces derniers à rembourser ces billets de trésorerie.

AL HIFADH SICAV a opté pour une dépréciation progressive sur 5 ans de 52% de ces encours impayés.

Au 31 Décembre 2023, ce risque est couvert à hauteur de 233 107,281 TND.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

- Nous attirons l'attention sur : la note 2.2.2 « Évaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « AL HIFADH SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations

et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Tunis le, 26 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes

BDO TUNISIE

Adnène ZGHIDI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers-Exercice clos le 31 Décembre 2023

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous vous informons que nous n'avons pas été informés par votre Conseil d'Administration d'opérations conclues par votre société avec ses administrateurs pouvant rentrer dans le cadre dudit article.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Tunis le, 26 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes

BDO TUNISIE

Adnène ZGHIDI

FCP SECURITE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds Commun de Placement « FCP SÉCURITÉ », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de 30.208.994 DT et une valeur liquidative égale à 175,266 par part.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du « FCP SÉCURITÉ » au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et des variations de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du « FCP SÉCURITÉ » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la Note 2.3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par le « FCP SÉCURITÉ » pour la valorisation des Bons de Trésor Assimilables suite aux recommandations énoncées par le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du Ministère des Finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Gestionnaire du « FCP SÉCURITÉ ». Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du « FCP SÉCURITÉ » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Gestionnaire et des responsables de la gouvernance à l'égard les états financiers

Le Gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultant de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est aux responsables de la gouvernance qu'il incombe d'évaluer la capacité du « FCP SÉCURITÉ » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas

échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si les responsables de la gouvernance ont l'intention de liquider le « FCP SÉCURITÉ » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux. Il incombe au Gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du « FCP SÉCURITÉ ».

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du « FCP SÉCURITÉ ». À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Gestionnaire. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans le système de contrôle interne du « FCP SÉCURITÉ ».

Autres obligations légales et réglementations

- 1) Nous avons procédé à l'appréciation du respect, par le « FCP SÉCURITÉ », des normes prudentielles prévues par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif, promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001, portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit Code. De cette appréciation, il ressort que les actifs du « FCP SÉCURITÉ » représentés en valeurs mobilières totalisent 41,63% de l'actif total au 31 décembre 2023 en dessous du seuil minimum de 50% prévu par le décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- 2) Nous signalons également que les emplois en liquidité et quasi-liquidité, constituées de disponibilités et de placements monétaires, représentent au 31 décembre 2023 une proportion de 58,37% de l'actif total du « FCP SÉCURITÉ » en dépassement du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 07 mars 2024

**Le Commissaire aux Comptes :
Sawssen DALHOUMI**

BILAN
Au 31 Décembre 2023
(Unité : Dinars Tunisiens)

		31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
ACTIF	Notes		
AC 1 - Portefeuille-titres	3.1	12 626 327	29 829 151
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		9 598 888	12 143 083
b -Obligations et valeurs assimilées		3 027 439	17 686 068
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		17 705 145	2 786 798
a - Placements monétaires	3.2	2 813 498	-
b - Disponibilités	3.3	20 374	18 002
c - Placement à terme	3.4	14 871 273	2 768 796
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		30 331 472	32 615 949
PASSIF			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3.5	48 302	48 908
PA 2 - Autres créditeurs divers	3.6	74 176	23 867
TOTAL PASSIF		122 478	72 775
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	3.7	28 721 912	31 110 554
CP 2 - Sommes distribuables		1 487 082	1 432 620
a - Sommes distribuable des exercices antérieurs		176	20
b -Sommes distribuables de l'exercice		1 486 906	1 432 600
ACTIF NET		30 208 994	32 543 174
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		30 331 472	32 615 949

ÉTAT DE RÉSULTAT

Période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2023

(Unité : Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice clos le 31 Décembre 2023	Exercice clos le 31 Décembre 2022
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4.1	1 515 760	1 578 734
a - Revenus des actions		626 188	658 142
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		875 458	907 704
c - Revenus des titres OPCVM		14 114	12 888
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4.2	340 131	92 779
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 855 891	1 671 513
CH 1 - Charges de gestion des placements	4.3	-194 220	-191 395
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 661 671	1 480 118
PR 3 - Autres produits d'exploitation			
CH 2 - Autres charges d'exploitation	4.4	-48 277	-47 518
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 613 394	1 432 600
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-126 488	-
SOMME DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		1 486 906	1 432 600
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		126 488	-
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-1 582 025	226 740
* +/- values réalisées sur cessions de titres		1 733 115	457 033
* Frais de négociation de titres		-12 879	-13 535
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	4.5	1 751 605	2 102 838

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2023
(Unité : Dinars Tunisiens)

	Exercice clos le 31 Décembre 2023	Exercice clos le 31 Décembre 2022
AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	1 751 605	2 102 838
a - Résultat d'exploitation	1 613 394	1 432 600
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	-1 582 025	226 740
c - +/- values réalisées sur cessions de titres	1 733 115	457 033
d - Frais de négociation de titres	-12 879	-13 535
AN 2 - Distribution des dividendes	-1 432 444	-1 248 745
AN 3 - Transactions sur le capital	-2 653 341	-
a - Souscriptions	-	-
* Capital	-	-
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-
*Régularisation des sommes distribuables	-126 488	-
b - Rachats	-	-
*Capital	-1 528 000	-
*Régularisation des sommes non distribuables	-998 853	-
*Régularisation des sommes distribuables	-	-
*Droits de sortie	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	-2 334 180	854 093
AN 4 - Actif net		
a - En début d'exercice	32 543 174	31 689 081
b - En fin d'exercice	30 208 994	32 543 174
AN 5 - Nombre de parts		
a - En début d'exercice	187 640	187 640
b - En fin d'exercice	172 360	187 640
VALEUR LIQUIDATIVE	175,266	173,434
TAUX DE RENDEMENT	5,458%	6,636%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

NOTE N°1 : PRÉSENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

"FCP SÉCURITÉ" est un Fonds Commun de Placement de catégorie mixte de type distribution régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 (agrément du Conseil du Marché Financier n°30-2008 du 24 octobre 2008). Il a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds à l'exclusion de toutes autres ressources.

Les fondateurs de ce FCP sont la Banque Nationale Agricole (BNA) et la BNA Capitaux.

La BNA Capitaux assure la fonction de gestionnaire du Fonds. En rémunération de ses services, la BNA Capitaux perçoit une commission de gestion annuelle de (0,4%) TTC de l'actif net quotidien.

La BNA assure la fonction du Dépositaire des actifs du FCP. En contrepartie de ses services, la BNA perçoit une rémunération de 0,2% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Le capital du FCP a connu des variations en 2023, il s'élève à 17.236.000 DT (en nominal) et se décompose de 172.360 parts de 100 DT chacune.

La durée de vie du FCP SÉCURITÉ a été prorogée de 5 ans à compter du 27 octobre 2023, et ce, par décision du Conseil d'Administration de la BNA Capitaux en date du 15 août 2023 (communiqué publié par le CMF en date du 13 septembre 2023).

À partir du 12 décembre 2023, les orientations de placement du fonds se présentent comme suit :

- Dans une proportion de 50% à 80% de l'actif en actions des sociétés cotées en bourse en titres de créances émis par l'Etat, en emprunts obligataires ayant fait l'objet d'émission par appel public à l'épargne ou garantis par l'Etat ;
- Dans une proportion de 30% de l'actif en billets de trésorerie et certificats de dépôt ;
- Dans une proportion allant jusqu'à 5% de l'actif en titres OPCVM ; et
- Dans une proportion de 20% de l'actif en liquidités et quasi-liquidités.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers du FCP SÉCURITÉ ont été arrêtés, au 31 décembre 2023, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM et NCT 17 relative au traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

Ils se composent de :

- un bilan,
- un état de résultat,
- un état de variation de l'actif net, et
- des notes aux états financiers.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année civile.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1) Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'acquisition. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés directement en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons du Trésor et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

2) Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date de clôture, à leur valeur de marché. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date de clôture. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît aussi comme composante du résultat net de l'exercice.

3) Évaluation des Bons de Trésor Assimilables (BTA)

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en Bons de Trésor sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du Ministère des Finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- À la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

Signalons, enfin, que le portefeuille-titres du FCP SÉCURITÉ ne comporte pas, au 31 décembre 2023, de BTA « Juillet 2032 » ni de Bons du Trésor Assimilables émis à compter du 1^{er} janvier 2018.

4) Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

5) Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

		Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	Plus ou moins- values potentielles	% de l'Actif	% de l'Actif Net	% du Capital de l'émetteur	
Actions cotées :			10 179 483	9 598 888	-580 595	31,647	31,775	-	
-	TN0007830011	- ASS MAGHREBIA	26 036	1 444 998	1 365 588	-79 410	4,502	4,520	0,579
-	TN0004700100	- ATL	131 276	416 646	472 462	55 816	1,558	1,564	0,404
-	TN0001600154	- ATTIJARI BANK	3 248	117 803	149 177	31 374	0,492	0,494	0,008
-	TN0001900604	- BH	25 325	429 822	302 634	-127 188	0,998	1,002	0,053
-	TN0003100609	- BNA	27 030	312 393	219 565	-92 828	0,724	0,727	0,042
-	TN0007210016	- ESSOUKNA	60 000	287 792	90 000	-197 792	0,297	0,298	1,188
-	TN0007570013	- EURO-CYCLE	40 864	1 064 144	647 081	-417 063	2,133	2,142	0,417
-	TNDKJ8O68X14	- MAGHREBIA VIE	41 121	250 016	248 741	-1 275	0,820	0,823	0,164
-	TN0007610017	- SAH	25 714	234 510	205 378	-29 132	0,677	0,680	0,031
-	TN0006550016	- BH ASSURANCE	28 729	837 366	1 400 539	563 173	4,617	4,636	1,080
-	TN0001100254	- SFBT	20 000	274 707	247 300	-27 407	0,815	0,819	0,008
-	TN0006660013	- SOTRAPIL	30 000	385 787	442 290	56 503	1,458	1,464	0,725
-	TN0006580013	- SOTUMAG	20 000	94 000	100 060	6 060	0,330	0,331	0,152
-	TN0006560015	- SOTUVER	20 000	127 774	240 720	112 946	0,794	0,797	0,051
-	TN0001400704	- SPDIT	9 872	77 980	83 912	5 932	0,277	0,278	0,035
-	TN0007560014	- SYPHAX	5 000	50 000	5	-49 995	0,000	0,000	0,091
-	TNNGTFLC2986	- STA	20 600	350 200	401 700	51 500	1,324	1,330	1,030
-	TN0006060016	- STAR	3 000	456 384	530 100	73 716	1,748	1,755	0,130
-	TN0007380017	- TUNIS-RE	340 505	2 967 161	2 451 636	-515 525	8,083	8,115	1,703
Emprunt de sociétés :			30 000	3 000 000	3 027 439	27 439	9,981	10,022	-
-	TNMCJHUZPRD0	- TLF 2023-2 à 10,70% sur 5 ans	30 000	3 000 000	3 027 439	27 439	9,981	10,022	-
Total en Dinars			13 179 483	12 626 327	-553 156	41,628	41,797	-	

Les entrées et sorties en portefeuille de l'exercice clos au 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

Entrées en portefeuille :

Actions et droits rattachés	836 593
Titres OPCVM	-
Emprunt de sociétés	3 000 000
Entrées de titres (conversion de droits...)	233 969
Total en Dinars	4 070 562

Sorties du portefeuille :

	Coût d'acquisition	Prix de cession/ Remboursement	+/-Values réalisées
Actions et droits rattachés	2 768 730	2 895 448	126 718
Titres OPCVM	249 307	252 814	3 507
BTA et Emprunt de sociétés	16 407 110	18 010 000	1 602 890
Sorties de titres (détachement de droits...)	233 969	-	-
Total en Dinars	19 659 116	21 158 262	1 733 115

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS MONÉTAIRES

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Certificats de dépôt	3 000 000	-
Intérêts précomptés sur certificats de dépôt	-201 359	-
Intérêts courus sur certificats de dépôt	14 857	-
Total en Dinars	2 813 498	-

Les placements en certificats de dépôt se détaillent comme suit au 31 décembre 2023 :

	Nombre	Taux	Durée	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de l'Actif Net
CD 02-10-24 300 J (BNA)	6	10,99%	300 J	2 798 641	2 813 498	9,31
Total en Dinars				2 798 641	2 813 498	9,31

NOTE N°3.3 : DISPONIBILITÉS

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Compte courant de gestion	20 374	18 002
Sommes à l'encaissement	-	-
Total en Dinars	20 374	18 002

NOTE N°3.4 : PLACEMENT À TERME

	Taux	Nombre	Prix d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de l'Actif Net
Placements à terme :		14 770	14 770 000	14 871 273	49,227

- CPL 24-07-24 300 J 11,00% (BNA)	11,00%	450	450 000	460 198	1,523
- CPL 31-07-24 300 J 11,00% (BNA)	11,00%	130	130 000	132 727	0,439
- CPL 05-08-24 300 J 11,00% (BNA)	11,00%	300	300 000	305 931	1,013
- CPL 10-08-24 300 J 11,00% (BNA)	11,00%	30	30 000	30 557	0,101
- CPL 12-09-24 300 J 10,99% (BNA)	10,99%	360	360 000	363 816	1,204
- CPL 02-10-24 300 J 10,99% (BNA)	10,99%	13 500	13 500 000	13 578 044	44,947

Total en Dinars

14 770 000

14 871 273

49,227

NOTE N°3.5 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Gestionnaire (BNA Capitaux)	32 201	32 605
Dépositaire (BNA)	16 101	16 303
Total en Dinars	48 302	48 908

NOTE N°3.6 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Honoraires à payer (CAC)	15 072	15 255
Conseil du Marché Financier (CMF)	2 674	2 756
Sommes à régler	56 430	5 856
Total en Dinars	74 176	23 867

NOTE N°3.7 : CAPITAL

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Capital au début de l'exercice :	31 110 554	30 440 316
- Montant en nominal	18 764 000	18 764 000
- Sommes non distribuables des exercices antérieurs	12 346 554	11 676 316
- Nombre de parts	187 640	187 640
- Nombre de porteurs de parts	8	8
Souscriptions réalisées :		
- Montant	-	-
- Nombre de parts	-	-
Rachats effectués :		
- Montant	1 528 000	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-998 853	-
- Nombre de parts	15 280	-
Capital à la fin de l'exercice :	28 721 912	31 110 554
- Montant en nominal	17 236 000	18 764 000

- Sommes non distribuables des exercices antérieurs	11 347 701	11 676 316
- Frais de négociation de titres	-12 879	-13 535
- Variation plus ou moins-values potentielles sur titres	-1 582 025	226 740
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	1 733 115	457 033
- Nombre de parts	172 360	187 640
- Nombre de porteurs de parts	7	8

NOTE N°4 RELATIVE À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Revenus des actions	626 188	658 142
Revenus des BTA	848 019	907 704
Revenus des obligations et Valeurs assimilées	27 439	-
Revenus des titres OPCVM	14 114	12 888
Total en Dinars	1 515 760	1 578 734

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Revenus des Bons de Trésor à court terme	325 274	92 779
Revenus des certificats de dépôt	14 857	-
Total en Dinars	340 131	92 779

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Rémunération du Gestionnaire	129 480	127 597
Rémunération du Dépositaire	64 740	63 798
Total en Dinars	194 220	191 395

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Redevance CMF	32 369	31 898
Honoraires (CAC)	15 255	15 255
Impôts et taxes	210	125
Autres (frais de publication CMF...)	443	240
Total en Dinars	48 277	47 518

NOTE N°4.5 : RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Résultat d'exploitation	1 613 394	1 432 600
Résultat non distribuable (*)	138 211	670 238
Total en Dinars	1 751 605	2 102 838

(*) Le résultat non distribuable de l'exercice s'analyse comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-1 582 025	226 740
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	1 733 115	457 033
Frais de négociation de titres	-12 879	-13 535
Total en Dinars	138 211	670 238

NOTE N°5 : AUTRES INFORMATIONS

5-1 DONNÉES PAR PART :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Revenus des placements	10,768	8,908	7,911	6,949	10,439
Charges de gestion des placements	-1,127	-1,020	- 1,004	- 0,972	- 0,978
Revenu net des placements	9,641	7,888	6,907	5,977	9,462
Autres charges	-0,280	-0,253	- 0,252	- 0,249	- 0,246
Résultat d'exploitation	9,361	7,635	6,655	5,728	9,216
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,734	-	-	-	-
Sommes distribuables de l'exercice	8,627	7,635	6,655	5,728	9,216
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,734	-	-	-	-
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-9,179	1,208	1,329	3,923	-2,553
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	10,055	2,436	0,492	-0,615	-4,269
Frais de négociation de titres	-0,075	-0,072	-0,055	-0,262	-0,089
+/- Value/titre et frais de négociation	0,802	3,572	1,766	3,046	-6,912
Résultat net de l'exercice	10,162	11,207	8,421	8,774	2,305
Droits d'entrée et droits de sortie	-	-	-	-	-
Résultat non distribuable de l'exercice	0,802	3,572	1,766	3,046	-6,912
Régularisation du résultat non distribuable	0,038	-	-	-	-
Sommes non distribuables de l'exercice	0,840	3,572	1,766	3,046	-6,912
Distribution de dividendes	7,634	6,655	5,728	9,216	-
Valeur liquidative	175,266	173,434	168,882	166,189	166,631

5-2 RATIOS DE GESTION DES PLACEMENTS :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,60%	0,60%	0,60%	0,60%	0,60%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0,15%	0,15%	0,15%	0,15%	0,15%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,98%	4,49%	3,98%	3,54%	5,66%
Actif net moyen	32 369 826	31 899 656	31 402 950	30 397 319	30 578 417

5-3 RÉMUNÉRATION DU GESTIONNAIRE :

La gestion du FCP SÉCURITÉ est confiée à l'établissement gestionnaire « BNA Capitaux » chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du Fonds. En contrepartie de ses services, la « BNA Capitaux » perçoit une rémunération de 0,4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La commission de la « BNA Capitaux » s'élève à 129.480 DT au 31 décembre 2023.

5-4 RÉMUNÉRATION DU DÉPOSITAIRE :

La Banque Nationale Agricole « BNA » assure les fonctions du Dépositaire pour le FCP SÉCURITÉ. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds du FCP SÉCURITÉ ;
- Contrôler la régularité des décisions, le calcul de la valeur liquidative, ainsi que les ratios de composition du portefeuille.

En contrepartie de ses services, la « BNA » perçoit une rémunération de 0,2% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La commission de la « BNA Capitaux » s'élève à 64.740 DT au 31 décembre 2023.